

## Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles

# Baisse des prix d'achat des moyens de production agricole en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté

Le prix des biens et services de consommation courante utilisés par les agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté, baisse en 2024 comme en 2023 (- 8,6 % après - 8,5 % en 2023). Néanmoins, cela n'efface pas la forte hausse de 2022 suite au déclenchement de la guerre en Ukraine. La baisse en 2024 est principalement due au fort repli du prix des engrais et amendements (- 18,3 %) et à celui des aliments pour animaux (- 9,9 %). Le prix de l'énergie est lui aussi en repli (- 6 %), sous l'effet des baisses de prix des carburants.

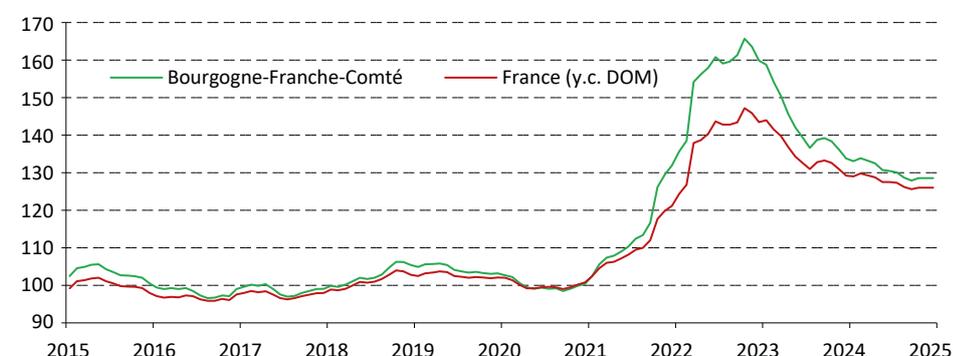
**Figure 1 - Évolution de l'indice des prix des principaux intrants des exploitations agricoles IPAMPA (base 100 en 2020)**

	Bourgogne-Franche-Comté			France (y.c. DOM)		
	Moyenne annuelle 2024	Évolution 2024/2023 en %	Part représentative en 2024 en %	Moyenne annuelle 2024	Évolution 2024/2023 en %	Part représentative en % en 2024
<b>Ensemble</b>	<b>130,5</b>	<b>- 8,6</b>	<b>--</b>	<b>127,4</b>	<b>- 5,6</b>	<b>--</b>
dont aliments des animaux	126,8	- 9,9	28	126,1	- 9,6	29,4
dont énergie et lubrifiants	162,6	- 6	10	158,9	- 4,7	9,6
dont engrais et amendements	147,1	- 18,3	11	144,6	- 17,4	8,7
dont produits de protection des cultures	110,5	- 1,5	5	110,3	- 1,8	5,7
dont semences et plants	114,1	- 1	3	112,6	0,6	5,4

Source: Agreste-IPAMPA, Comptes de l'agriculture provisoires 2024

Après une baisse de 8,5 % en 2023 en Bourgogne-Franche-Comté, le prix d'achat des intrants pour l'activité agricole (mesuré par l'IPAMPA pour les biens et services utilisés dans les consommations intermédiaires) baisse de 8,6 % en 2024, plus fortement qu'au niveau national (- 5,6 %). Ce recul concerne principalement les engrais (- 18,3%), les aliments des animaux (- 9,9%) et dans une moindre mesure l'énergie et les lubrifiants (- 6 %). Néanmoins ce prix d'achat des intrants affiche toujours un différentiel positif de 14 % par rapport à 2021, année précédant la forte hausse de l'inflation expliquée par la reprise économique post-pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine (**Figures 1, 2 et 3**).

**Figure 2 - Évolution de l'indice mensuel des prix des biens et services de consommation courante des exploitations agricoles depuis 2015**



Source: Agreste-IPAMPA

### Forte baisse du prix des engrais sur un an en 2024

En moyenne, sur l'année 2024, le prix des engrais baisse de 18,3 % en Bour-

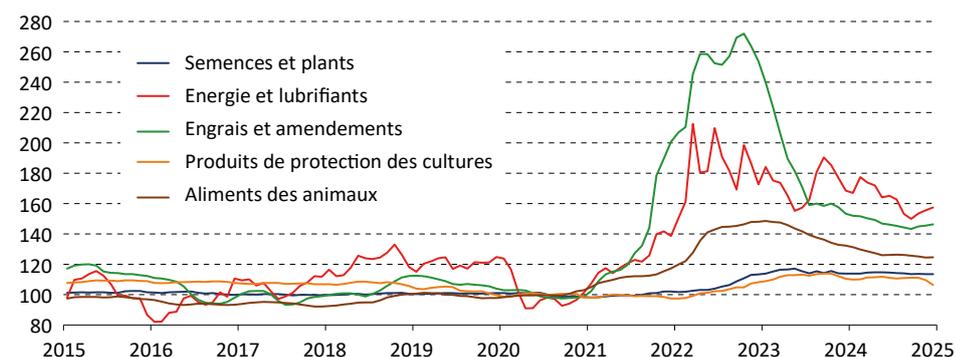
gogne-Franche-Comté après - 25,5 % en 2023 par rapport à 2022 (**Figure 4**). Cette diminution est un peu plus élevée qu'au niveau national (- 17,4 %). Ces baisses succèdent à deux années

de hausse exceptionnelle en 2022 (+ 82,1 %) et 2021 (+ 37,3 %). L'année 2024 s'inscrit dans la poursuite de la chute des prix de 2023, résultat d'une moindre demande et d'une stabilisation des prix européens du gaz à leur niveau de 2021. Les prix demeurent en 2024 plus élevés qu'en 2021 (+ 7,1 % en Bourgogne-Franche-Comté). En 2024, le prix des engrais baisse d'un mois sur l'autre jusqu'en septembre avant de repartir légèrement à la hausse en fin d'année (**Figure 5**). Le prix des engrais simples azotés diminue fortement en 2024 (- 20,7 %) que ce soit les solutions azotées (- 24,4 %), les ammonitrates (- 20,3 %) ou l'urée (- 12,8 %). Le prix des engrais azotés diminue en lien avec le retour du prix européen du gaz (nécessaire à la fabrication des engrais) au niveau de l'été 2021 et malgré une demande plus forte. Les baisses de prix s'inscrivent en effet en 2024 dans un contexte de hausse des livraisons d'engrais aux utilisateurs après les faibles volumes livrés en 2023. La baisse des engrais dits composés, binaires (- 14,1 %) et ternaires (- 18,3 %) est moins forte que celle des engrais azotés. Ce poste représente 22 % au sein des achats de biens et services en Bourgogne-Franche-Comté contre 12 % en France.

### En 2024, le prix de l'alimentation animale en net recul

Après un repli amorcé en 2023, le prix d'achat des aliments pour animaux baisse de 9,9 % en 2024. Toutes les catégories d'aliments sont concernées par des

**Figure 3 - Évolution de l'indice des prix des principaux intrants des exploitations agricoles en Bourgogne-Franche-Comté**



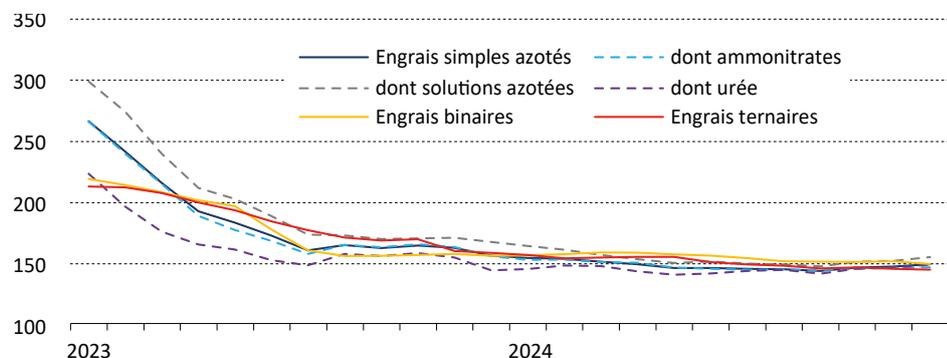
Source: Agreste-IPAMPA

**Figure 4 - Prix de engrais**

Poids des différentes catégories en %	Bourgogne-Franche-Comté	France (y.c.DOM)
Engrais simples azotés	70	64
dont ammonitrates	18,9	16,2
dont solutions azotées	15,5	11,7
dont urée	6,9	7,2
Engrais binaires (np,pk,nk)	15	15
Engrais ternaires (npk)	15	21
<b>Part du poste au sein des biens et service</b>	<b>22</b>	<b>12,3</b>

Source: Agreste-comptes de l'agriculture-Pondérations 2020

**Figure 5 - Évolution de l'indice mensuel des prix des engrais en Bourgogne-Franche-Comté**



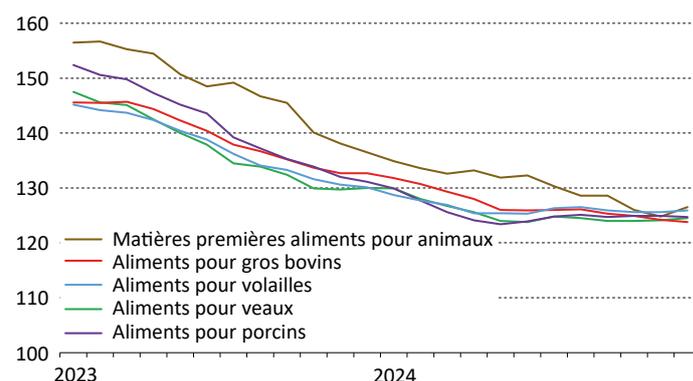
Source: Agreste-IPAMPA

**Figure 6 - Prix des aliments des animaux**

Poids des différentes catégories en %	Bourgogne-Franche-Comté	France (y.c.DOM)
Matières 1 <sup>ères</sup> aliments pour animaux	16	18
Aliments pour les veaux	5	3
Aliments pour gros bovins	43	26
Aliments pour porcins	22	23
Aliments pour volailles	14	30
<b>Part du poste au sein des biens et service</b>	<b>29</b>	<b>29</b>

Source: Agreste-comptes de l'agriculture-Pondérations 2020

**Figure 7 - Évolution de l'indice mensuel des prix des aliments des animaux en Bourgogne-Franche-Comté**



Source: Agreste-IPAMPA

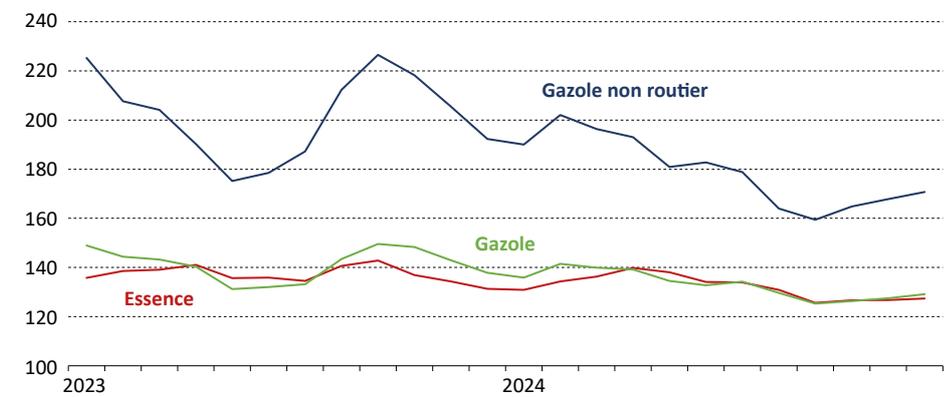
**Figure 8 - Prix de l'énergie et des lubrifiants en 2024**

Poids des différentes catégories en %	Bourgogne-Franche-Comté	France (y.c.DOM)
Carburants Lubrifiants	78	70
Electricité	20	23
Combustibles	2	7
<b>Part du poste au sein des approvisionnements</b>	<b>11,7</b>	<b>12,2</b>

Source: Agreste-comptes de l'agriculture-Pondérations 2020

baisses de prix d'ampleur relativement proches (Figures 6 et 7). En effet, le prix des matières premières utilisées dans la fabrication est en baisse par rapport à 2023 (- 10,7 % en moyenne). Ainsi, la baisse est de 14,8 % pour les céréales et sous-produits et de 13,8 % pour les tourteaux. En outre, le prix des autres aliments simples composés minéraux et produits nutritionnels (ex : luzerne déshydratée, pulpes de betterave...) diminue de 6 % après une hausse de 5,6 % en 2023. En moyenne pour 2024, les prix des aliments pour animaux à base de céréales continuent de baisser (- 14,1 % après - 10,2 % en 2023). Le recul est particulièrement marqué pour les aliments à base de maïs : - 15,3 % en 2024 contre - 8,1 % en 2023. Le prix du tourteau de soja, après avoir progressé de 1 % en 2023 baisse de 15,1 % en 2024 tandis que celui des autres tourteaux poursuit son recul (- 11,7 % en 2024). Le prix des matières premières utilisées dans les aliments pour animaux diminue de 7 % en 2024. Si la baisse du prix des aliments pour gros bovins est de 6,7 % de 2023 à

**Figure 10 - Évolution de l'indice des prix des carburants en Bourgogne-Franche-Comté**



Source: Agreste-IPAMPA

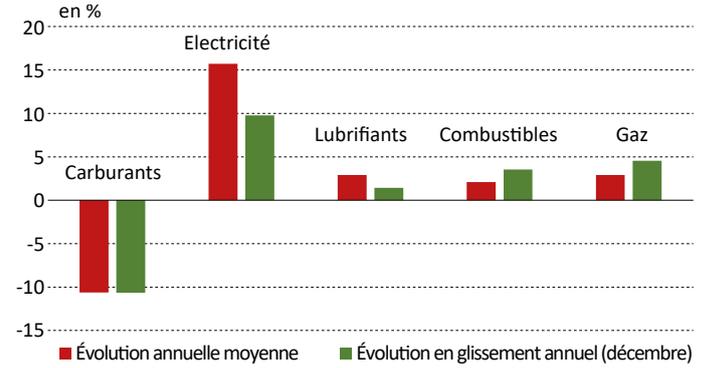
2024, celle des aliments pour volailles ne recule que de 3,2 %. Les prix des aliments pour porcins et pour les veaux diminuent respectivement de 4,9 % et 4,2 % en Bourgogne-Franche-Comté. Ces évolutions de prix s'accompagnent d'un recul des fabrications d'aliments pour la filière porcine et une hausse pour les filières bovine et volaille. En 2024, ce poste représente près du tiers des achats de biens et services dans la région comme c'est le cas en France.

**Figure 11 - Prix des produits phytosanitaires en 2024**

Poids des différentes catégories en %	Bourgogne-Franche-Comté	France (y.c.DOM)
Fongicides	33	36
Herbicides	59	49
Insecticides	4	11
Produits de biocontrôle	4	4
<b>Part du poste au sein des biens et services</b>	<b>14</b>	<b>10</b>

Source: Agreste-comptes de l'agriculture-Pondérations 2020

**Figure 9 - Évolution de l'indice mensuel des prix de l'énergie et des lubrifiants en Bourgogne-Franche-Comté**

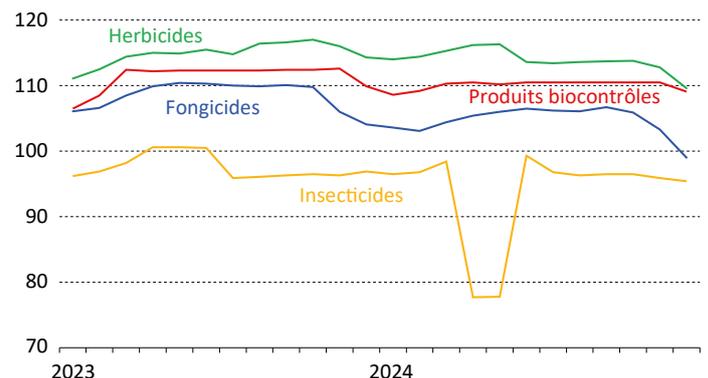


Source: Agreste-IPAMPA

**Baisse des prix des carburants en 2024**

Le prix de l'énergie utilisée par les exploitations agricoles recule de 4,7 % en 2024, en lien avec le repli des prix des carburants (- 11 %). Après un début d'année 2024 en hausse, le prix de l'énergie et des lubrifiants recule à partir du mois de mai, dans le sillage de la baisse du prix du pétrole. Celle-ci résulte d'une hausse de la production

**Figure 12 - Évolution de l'indice mensuel des prix des produits phytosanitaires en Bourgogne-Franche-Comté**



Source: Agreste-IPAMPA

mondiale de pétrole par rapport à 2023. La baisse est forte concernant les carburants (- 11 % sur un an) en particulier le gazole non routier (- 11,2 %) (**Figure 10**) utilisé pour le matériel agricole, malgré un rebond aux mois de mai et juin. A l'inverse, dès le début de l'année, le prix de l'électricité augmente fortement (+ 16 %), du fait de la levée progressive du bouclier tarifaire mis en place à l'hiver 2023. La hausse des prix du gaz, des lubrifiants et des combustibles est modérée (de + 2 à + 3 %). Le poste des énergies et des lubrifiants pèse pour 11,7 % au sein des approvisionnements.

## Les produits phytopharmaceutiques en faible baisse en 2024

En Bourgogne-Franche-Comté, les produits phytopharmaceutiques représentent 14 % des achats de biens et services en 2024. C'est 4 points de plus que le niveau en France. Parmi eux, les herbicides dominent avec près de 60% de l'ensemble, suivi des fongicides (33%) puis des insecticides et produits de biocontrôle (4% chacun). Au cours de l'année 2024, ces produits connaissent une faible baisse. Ainsi, les fongicides perdent 5 %, les herbicides 4 % et les insecticides près de 2 %. Le prix des produits de biocontrôle est stable.

## Légère diminution du prix des semences de céréales

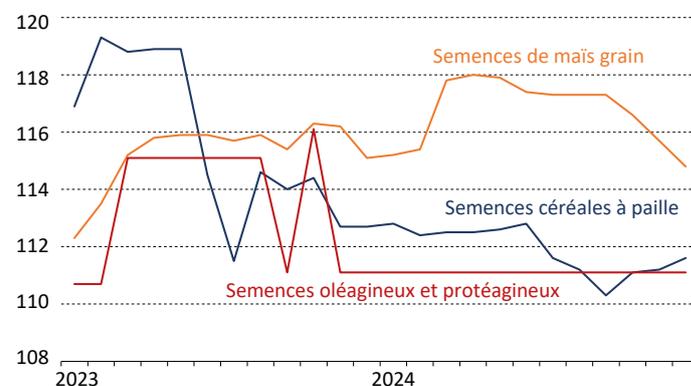
En Bourgogne-Franche-Comté, la part des achats de semences et plants dans les biens et services s'établit à 5 %. C'est deux points de moins que le niveau de la France. Les achats de semences de céréales à paille représentent 45 % du total, suivis par ceux des semences de maïs grain à 33 %. Le poids des achats de semences d'oléoprotéagineux s'établit à 22 %. Au cours de l'année 2024, leurs prix sont pratiquement stables.

**Figure 13 - Indices des prix des semences et plants**

Poids des différentes catégories en %	Bourgogne-Franche-Comté	France (y.c.DOM)
Semences céréales à paille	45	50
Semences de maïs grain	33	34
Semences d'oléagineux et protéagineux	22	17
<b>Part du poste au sein des biens et service</b>	<b>4,9</b>	<b>7,2</b>

Source: Agreste-comptes de l'agriculture-Pondérations 2020

**Figure 14 - Évolution de l'indice mensuel des prix des semences et plants en Bourgogne-Franche-Comté**



Source: Agreste-IPAMPA

## Définitions

Les indices IPAMPA sont des indices de prix d'achat des moyens de production agricole. Les moyens de production sont répartis en deux catégories, consommations intermédiaires d'une part et biens d'investissement d'autre part. Les consommations intermédiaires, ou biens et service de consommation courante, comprennent les dépenses d'énergie, de semences, d'engrais, des produits de protection des cultures ou encore d'aliments des animaux. Les biens d'investissement comprennent du matériel comme des tracteurs et les ouvrages, comme les bâtiments d'exploitation.

Le champ retenu pour cette publication est celui des biens et services de consommation courante, utilisé pour le suivi conjoncturel des coûts de production et donc hors investissements (matériel agricole, bâtiments, etc.).

Une enquête est réalisée sur tout le territoire par le service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture, pour connaître les prix des produits recensés, des semences au petit outillage. Depuis mai 2024, l'IPAMPA a changé de base et est dorénavant en base 100 en 2020. Les indices mensuel et annuel sont disponibles par produits, France y compris DOM et régions (définition 2016).

## Pour en savoir plus

Pour une information plus détaillée sur l'IPAMPA, se référer au document méthodologique sur le site Agreste. Toutes les données publiées pour ce thème sont présentes dans l'espace « Chiffres et analyses » du site internet de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté**

Service Régional de l'Information Statistique et Économique  
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex  
Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr)  
Tél : 03 80 39 30 12

Directrice : Marie-Jeanne Fotré-Muller  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédacteur : Laurence Malet  
Composition : Yves Lebeau  
Dépot légal : À parution  
ISSN : 2681-9031  
© Agreste 2025